"TEMPLEUVE DISTRIBUTION"

Société par Actions Simplifiée au capital de €.1.581.168
Siège Social : 29, rue de Maresquel
59242 TEMPLEUVE

778 148 312 RCS LILLE METROPOLE

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

COPIE CERTIFIEE CONFORME



① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 29 rue du Maresquel 59242 TEMPLEUVE-EN-PEVELE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 7 7 8 1 4 8 3 1 2 0 0 0 7 8 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30/09/2024 Net 3
	Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	463 579	AG 254 915	208 664
	Fonds commercial (1)	AH	40 000	AI	40 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	26 466	AM	26 466
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	2 144 670	AO	2 144 670
	Constructions	AP	20 151 608	AQ 8 279 472	11 872 136
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 801 986	AS 5 163 560	638 426
	Autres immobilisations corporelles	AT	8 140 967	AU 5 374 604	2 766 363
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX	5 130	AY	5 130
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	180 000	CV	180 000
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	1 647 918	BE	1 647 918
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	170 204	BI	170 204
	TOTAL (II)	BJ	38 772 527	BK 19 072 551	19 699 976
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	15 201	BM	15 201
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	6 790 878	BU 44 369	6 746 509
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 090 859	BY 804	2 090 055
	Autres créances (3)	BZ	1 834 543	CA	1 834 543
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	689 143	CG	689 143
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	132 343	CI	132 343
	TOTAL (III)	CJ	11 552 968	CK 45 173	11 507 794
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	50 325 495	1A 19 117 725	31 207 771

Renvois : (1) Dont droit au bail : 40 000 — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'1 an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Néant ☐*

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 581 168)		DA	1 581 168
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)*	(dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)		DD	158 117
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)*	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	2 673 450
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 013 335
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	45 274
		TOTAL (I)	DL	5 471 343
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
		TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	181 985
	Provisions pour charges		DQ	
		TOTAL (III)	DR	181 985
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	12 878 234
	Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 987 808
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	45 347
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	7 127 675
	Dettes fiscales et sociales		DY	2 687 672
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	99 232
	Autres dettes		EA	728 475
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
		TOTAL (IV)	EC	25 554 443
	Ecarts de conversion passif *	**TOTAL (V)**	ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	31 207 771

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	13 193 403
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	107 251

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA / FB / FC	99 644 582			99 644 582
	Production vendue biens *	FD / FE / FF	7 951 712			7 951 712
	Production vendue services *	FG / FH / FI	2 970 867			2 970 867
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	110 567 161			110 567 161
	Production stockée *	FM				
	Production immobilisée *	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)	FP				559 500
	Autres Produits (1) (11)	FQ				457 878
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				111 584 539
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *	FS				86 650 863
	Variation de stocks (marchandises) *	FT				85 671
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *	FU				244 428
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *	FV				-15 201
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *	FW				6 821 449
	Impôts, taxes et versements assimilés *	FX				1 283 915
	Salaires et traitements *	FY				10 190 369
	Charges sociales (10)	FZ				2 644 550
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) * HS	GA				1 878 611
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux provisions	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				45 173
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE				48 204
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				109 878 031
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG				1 706 508
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				100 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				19 418
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				1 907
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				5 291
	Total des produits financiers (V)	GP				126 616
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				631 815
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				631 815
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	GV				-505 199
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW				1 201 309

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	71 802
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	80 285
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	152 087
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	10 221
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	30 695
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	40 916
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	111 171
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	187 912
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	111 233
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	111 863 242
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	110 849 907
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	1 013 335

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	71 745
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	3 091
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	59 285
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	311 229
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	490 385
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 530
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 — Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amend.fisc. pénales	531	
Pénalités Déduct.Fiscalement	6 599	
Autres prod.except./op.gest.		57
Ch./Ex.Ant-Imp.& Tax.Autr.Org.	422	
Ch./Ex.Ant-Rémunérations Pers.	132	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Ch./Ex.Ant-Imp.& Tax.Autr.Org.	422	
Ch./Ex.Ant-Rémunérations Pers.	132	
Ch./Ex.Ant-Autres Charges Fi.	2 537	
Pr./Ex.Ant-Imp.& Tax.Autr.Org.		21 097
Pr./Ex.Ant-Autres Charg.Soc.		33 584

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISAUMFTA

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total est de 31 207 770,51 Euros, dégage un bénéfice de 1 013 334,61 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Informations complémentaires:

La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est «société fille».

La troisième conception, dite de la «méthode de réallocation des économies», définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;

- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;

- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;

- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été

modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	7 à 25 ans
- Agencement et aménagement des constructions	15 ans
- Matériels et outillages	4 à 10 ans
- Installations, aménag. divers	2 à 10 ans
- Véhicules	3 à 4 ans
- Mat. de bureau et informatique	2 à 7 ans
- Mobilier de bureau	4 à 8 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au prix d'achat net net net (P3N : La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, diminué des ristournes sur factures, par avoir séparé, mensuelles, trimestrielles, ou semestrielles, et des R.F.A. conditionnelles.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évalués à leur valeur nominale.

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 - SD 2024
Formulaire obligatoire(article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	399 189	KE		KF	153 477
CORPORELLES	Terrains		KG	2 144 670	KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre (Dont Composants L9)		KJ	16 261 935	KK		KL	3 712 633
	Constructions — Sur sol d'autrui (Dont Composants M1)		KM	177 040	KN		KO	
	Installations gales, agencts*, aménagts des constructions (Dont Composants M2)		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels (Dont Composants M3 : 13 653)		KS	5 915 659	KT		KU	233 262
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	6 530 467	KW		KX	315 173
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	270 430	KZ		LA	46 086
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	957 766	LC		LD	174 969
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK	2 068 493	LL		LM	5 130
		TOTAL III	LN	34 326 461	LO		LP	4 487 253
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	180 000	8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P	1 639 180	1R		1S	8 738
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	402 810	1U		1V	5 518
		TOTAL IV	LQ	2 221 990	LR		LS	14 257
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	36 947 640	ØH		ØJ	4 654 987

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virements de poste à poste (1)		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	22 621	LV		LW	530 046	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	2 144 670	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	19 974 568	MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	177 040	MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	346 935	MK	5 801 986	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	6 845 641	MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	22 935	MQ	293 581	MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	130 991	MT	1 001 745	MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC	2 068 493	ND		NE	5 130	NF	
		TOTAL III	IY	2 068 493	NG	500 861	NH	36 244 361	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	180 000	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	1 647 918	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	238 125	2F	170 204	2G	
		TOTAL IV	I3		NJ	238 125	NK	1 998 121	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	2 091 114	ØK	738 986	ØL	38 772 527	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISAUDMPTA

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Néant ☒ *

Exercice N clos le 30/09/2024

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 **TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B — DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

6 AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	160 006	PF	94 909	PG		PH	254 915
TOTAL I		RK	160 006	RM	94 909	RN		RO	254 915
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	7 260 160	PN	896 350	PO		PQ	8 156 510
	Sur sol d'autrui	PR	110 886	PS	12 076	PT		PU	122 963
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	5 293 827	QA	216 668	QB	346 935	QC	5 163 560
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3 853 750	QE	552 342	QF		QG	4 406 091
	Matériel de transport	QH	159 879	QI	39 721	QJ	22 935	QK	176 665
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	856 294	QM	66 544	QN	130 991	QO	791 847
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	17 534 795	QV	1 783 701	QW	500 861	QX	18 817 636
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	17 694 801	ØP	1 878 611	ØQ	500 861	ØR	19 072 551

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	30 695	R1		R2		R3		R4		R5		R6	30 695
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2	30 695	X3		X4		X5		X6		X7		X8	30 695
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP	30 695	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	30 695

Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	30 695	Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ	30 695

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	14 578	TM	30 695	TN		TO	45 274	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	14 578	TS	30 695	TT		TU	45 274	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	181 985	5W		5X		5Y	181 985	
	TOTAL II	5Z	181 985	TV		TW		TX	181 985	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	68 237	6P	44 369	6R	68 237	6S	44 369	
	Sur comptes clients	6T	878	6U	804	6V	878	6W	804	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	69 115	TY	45 173	TZ	69 115	UA	45 173	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	265 678	UB	75 869	UC	69 115	UD	272 432	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	45 173	UF	69 115			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	30 695	UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

(8) ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFiP N° 2057 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	170 204	UV		UW	170 204
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	757		757		
	Autres créances clients	UX	2 090 103		2 090 103		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	4 934		4 934		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	51 715		51 715		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	2 189		2 189		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 775 706		1 775 706		
Charges constatées d'avance		VS	132 343		132 343		
TOTAUX		VT	4 227 949	VU	4 057 745	VV	170 204
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	107 251	107 251		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	12 770 983	2 225 795	7 864 677	2 680 511
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	7 873	7 873		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	7 127 675	7 127 675		
Personnel et comptes rattachés		8C	1 285 791	1 285 791		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	964 106	964 106		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	46 234	46 234		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	391 540	391 540		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	99 232	99 232		
Groupe et associés (2)		VI	1 979 934	209 430	1 770 504	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	728 475	728 475		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	25 509 096	VZ 13 193 403	9 635 182	2 680 511
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	3 850 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	2 024 299	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD		

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Audit – Bureau de Brest
260 rue Augustin Fresnel
BP 10053
29801 BREST CEDEX 9

Tel : +33(0)2 98 02 55 33

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 581 168 €
Siège social : 29 rue du Maresquel
59242 TEMPLEUVE

RCS LILLE 778 148 312

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30/09/2024

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.

TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 581 168 euros
Siège social : 29 rue du Maresquel
59242 TEMPLEUVE

RCS LILLE 778 148 312

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2024

À l'Assemblée Générale de la société TEMPLEUVE DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 30/09/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuel » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nos travaux d'audit ont notamment porté sur la validation du chiffre d'affaires comptabilisé et sur la vérification de l'évaluation des provisions pour ristournes à recevoir.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de Commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Brest, le 24 février 2025,

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Arnaud MOYON

Certified by yousign

Représentée par Monsieur Arnaud MOYON
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

COMPTES ANNUELS

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Bilan

BILAN

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

ACTIF	Valeurs au 30/09/24			% de l'actif	Valeurs au 30/09/23	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				1		1
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	463 579	254 915	208 664		176 562	
Fonds commercial (1)	40 000		40 000		40 000	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes	26 466		26 466		22 621	
Immobilisations corporelles				56		54
Terrains	2 144 670		2 144 670		2 144 670	
Constructions	20 151 608	8 279 472	11 872 136		9 067 930	
Installations tech., matériel & outillages	5 801 986	5 163 560	638 426		621 832	
Autres immobilisations corporelles	8 140 967	5 374 604	2 766 363		2 888 741	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	5 130		5 130		2 068 493	
Immobilisations financières (2)				6		7
Participations	180 000		180 000		180 000	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	1 647 918		1 647 918		1 639 180	
Prêts						
Autres immobilisations financières	170 204		170 204		402 810	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**38 772 527**	**19 072 551**	**19 699 976**	**63**	**19 252 839**	**62**
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				22		22
Matières premières et autres appro	15 201		15 201			
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	6 790 878	44 369	6 746 509		6 808 312	
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				13		12
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	2 090 859	804	2 090 055		1 667 946	
Autres créances (3)	1 834 543		1 834 543		2 086 554	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	689 143		689 143	2	1 294 912	4
Charges constatées d'avance (3)	132 343		132 343		153 199	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**11 552 968**	**45 173**	**11 507 794**	**37**	**12 010 924**	**38**
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**50 325 495**	**19 117 725**	**31 207 771**	**100**	**31 263 763**	**100**
(1) Dont droit au bail	*40 000*				*40 000*	
(2) Dont à moins d'un an (brut)						
(3) Dont à plus d'un an (brut)						

BILAN (SUITE)

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

PASSIF	Valeurs au 30/09/24	% du passif	Valeurs au 30/09/23	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 1 581 168)	1 581 168	5	1 581 168	5
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		9		9
Réserve légale	158 117		158 117	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 673 450		2 672 591	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 013 335	3	1 293 464	4
SITUATION NETTE	5 426 069	17	5 705 339	18
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	45 274		14 578	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**5 471 343**	**18**	**5 719 918**	**18**
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	181 985		181 985	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	**181 985**	**1**	**181 985**	**1**
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	12 878 234	41	11 920 396	38
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 987 808	6	1 329 924	4
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	45 347		31 147	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	7 127 675	23	7 781 650	25
Dettes fiscales et sociales	2 687 672	9	2 947 523	9
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	99 232		582 181	2
Autres dettes	728 475	2	769 039	2
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	**25 554 443**	**82**	**25 361 860**	**81**
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	**31 207 771**	**100**	**31 263 763**	**100**
(1) Dont à plus d'un an	*12 315 692*		*10 228 349*	
(1) Dont à moins d'un an	*13 193 403*		*15 102 364*	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	*107 251*		*1 000 000*	
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTES ANNUELS

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

	Du 01/10/23 Au 30/09/24	% CA	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	99 644 582	90	94 121 645	90	5 522 937	6
Production vendue (biens et services)	10 922 579	10	10 241 845	10	680 734	7
Montant net du chiffre d'affaires	**110 567 161**	**100**	**104 363 490**	**100**	**6 203 671**	**6**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	559 500	1	720 726	1	-161 226	-22
Autres produits	457 878		501 986		-44 108	-9
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**111 584 539**	**101**	**105 586 202**	**101**	**5 998 337**	**6**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	85 437 684	77	81 141 020	78	4 296 664	5
Variation de stocks	85 671		-653 523	-1	739 194	113
Achats de matières premières et autres approvisionnements	244 428		163 071		81 357	50
Variation de stocks	-15 201				-15 201	
Autres achats et charges externes	8 034 628	7	7 818 794	7	215 834	3
Impôts, taxes et versements assimilés	1 283 915	1	1 309 602	1	-25 687	-2
Salaires et traitements	10 190 369	9	9 343 054	9	847 316	9
Charges sociales	2 644 550	2	2 413 119	2	231 431	10
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	1 878 611	2	1 646 841	2	231 770	14
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	45 173		69 115		-23 941	-35
Dotations aux provisions						
Autres charges	48 204		58 468		-10 265	-18
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**109 878 031**	**99**	**103 309 560**	**99**	**6 568 471**	**6**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**1 706 508**	**2**	**2 276 642**	**2**	**-570 134**	**-25**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs *71 745* *41 379*

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs *3 091* *4 460*

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

	Du 01/10/23 Au 30/09/24	% CA	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)	100 000				100 000	
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	19 418				19 418	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 907		1 833		74	4
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	5 291				5 291	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**126 616**		**1 833**		**124 783**	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	631 815	1	382 977		248 838	65
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**631 815**	**1**	**382 977**		**248 838**	**65**
RÉSULTAT FINANCIER	**-505 199**		**-381 144**		**-124 055**	**-33**
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**1 201 309**	**1**	**1 895 498**	**2**	**-694 189**	**-37**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	71 802		141 535		-69 733	-49
Sur opérations en capital	80 285		126 168		-45 883	-36
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**152 087**		**267 703**		**-115 615**	**-43**
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	10 221		8 898		1 323	15
Sur opérations en capital			88 168		-88 168	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	30 695		5 305		25 390	479
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**40 916**		**102 371**		**-61 455**	**-60**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**111 171**		**165 332**		**-54 161**	**-33**
Participation des salariés aux résultats	187 912		400 747		-212 835	-53
Impôt sur les bénéfices	111 233		366 619		-255 386	-70
TOTAL DES PRODUITS	**111 863 242**	**101**	**105 855 738**	**101**	**6 007 504**	**6**
TOTAL DES CHARGES	**110 849 907**	**100**	**104 562 274**	**100**	**6 287 633**	**6**
Bénéfice ou Perte	**1 013 335**	**1**	**1 293 464**	**1**	**-280 129**	**-22**

(3) Dont produits concernant les entités liées 59 285 23 378
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe légale

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total est de 31 207 770,51 Euros, dégage un bénéfice de 1 013 334,61 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Informations complémentaires:

La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est «société fille».

La troisième conception, dite de la «méthode de réallocation des économies», définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;

- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;

- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;

- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été

modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	7 à 25 ans
- Agencement et aménagement des constructions	15 ans
- Matériels et outillages	4 à 10 ans
- Installations, aménag. divers	2 à 10 ans
- Véhicules	3 à 4 ans
- Mat. de bureau et informatique	2 à 7 ans
- Mobilier de bureau	4 à 8 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au prix d'achat net net net (P3N : La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, diminué des ristournes sur factures, par avoir séparé, mensuelles, trimestrielles, ou semestrielles, et des R.F.A. conditionnelles.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évalués à leur valeur nominale.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL**	399 189		153 477
CORPORELLES	Terrains	2 144 670		
	Constructions — Sur sol propre	16 261 935		3 712 633
	Constructions — Sur sol d'autrui	177 040		
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	5 915 659		233 262
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers	6 530 467		315 173
	Autres immos corporelles — Matériel de transport	270 430		46 086
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique	957 766		174 969
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes	2 068 493		5 130
	TOTAL	34 326 461		4 487 253
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	180 000		
	Autres titres immobilisés	1 639 180		8 738
	Prêts et autres immobilisations financières	402 810		5 518
	TOTAL	2 221 990		14 257
	TOTAL GENERAL	36 947 640		4 654 987

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. **TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles **TOTAL**	22 621		530 046	
CORPORELLES	Terrains			2 144 670	
	Constructions — Sur sol propre			19 974 568	
	Constructions — Sur sol d'autrui			177 040	
	Constructions — Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		346 935	5 801 986	
	Autres immos corporelles — Inst. gal. agen. amé. divers			6 845 641	
	Autres immos corporelles — Matériel de transport		22 935	293 581	
	Autres immos corporelles — Mat. bureau, inform., mobilier		130 991	1 001 745	
	Autres immos corporelles — Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes	2 068 493		5 130	
	TOTAL	2 068 493	500 861	36 244 361	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			180 000	
	Autres titres immobilisés			1 647 918	
	Prêts & autres immob. financières		238 125	170 204	
	TOTAL		238 125	1 998 121	
	TOTAL GENERAL	2 091 114	738 986	38 772 527	

ETAT DES PROVISIONS

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le ministère de l'Economie et des finances a assigné le GALEC en février 2018 à rembourser des fournisseurs concernant des remises additionnelles au titre des années 2013, 2014 et 2015.
Une provision de 181 985 a donc été comptabilisée.

ETAT DES PROVISIONS

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	14 578	30 695		45 274
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	**14 578**	**30 695**		**45 274**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	181 985			181 985
	TOTAL	**181 985**			**181 985**
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	68 237	44 369	68 237	44 369
	Sur comptes clients	878	804	878	804
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	**69 115**	**45 173**	**69 115**	**45 173**
	TOTAL GÉNÉRAL	**265 678**	**75 869**	**69 115**	**272 432**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation		45 173	69 115	
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles		30 695		

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ETAT DES CRÉANCES

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	170 204		170 204
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	757	757	
	Autres créances clients	2 090 103	2 090 103	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	4 934	4 934	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques : Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques : Taxe sur la valeur ajoutée	51 715	51 715	
	Etat & autres coll. publiques : Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques : Divers			
	Groupe et associés (2)	2 189	2 189	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 775 706	1 775 706	
	Charges constatées d'avance	132 343	132 343	
	TOTAUX	**4 227 949**	**4 057 745**	**170 204**

Renvois (1) Montant des : - Créances représentatives de titres prêtés ; - Prêts accordés en cours d'exercice ; - Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

ETAT DES DETTES

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine	107 251	107 251		
	à plus d' 1 an à l'origine	12 770 983	2 225 795	7 864 677	2 680 511
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		7 873	7 873		
Fournisseurs & comptes rattachés		7 127 675	7 127 675		
Personnel & comptes rattachés		1 285 791	1 285 791		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		964 106	964 106		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	46 234	46 234		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	391 540	391 540		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		99 232	99 232		
Groupe & associés (2)		1 979 934	209 430	1 770 504	
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		728 475	728 475		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**25 509 096**	**13 193 403**	**9 635 182**	**2 680 511**

Renvois

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 850 000
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	2 024 299
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	132 343
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**132 343**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	653 629
Autres créances	1 713 349
Disponibilités	
TOTAL	**2 366 977**

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	85 072
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	865 377
Dettes fiscales et sociales	1 972 327
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	468 792
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**3 391 568**

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	98 823,00	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	98 823,00	16,00

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de marchandises	99 644 582		99 644 582
Ventes de produits finis	7 951 712		7 951 712
Prestations de services	2 970 867		2 970 867
Chiffre d'affaires	**110 567 161**		**110 567 161**

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 706 508	2 085 123	521 281	1 185 227
RÉSULTAT FINANCIER	-505 199	-604 199	-151 050	-354 149
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	111 171	111 702	27 926	83 245
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-187 912	-400 747	-100 187	-87 725
RÉDUCTION D'IMPÔT MÉCÉNAT			-186 737	186 737
TOTAL	**1 124 568**	**1 191 879**	**111 233**	**1 013 335**

ENGAGEMENTS HORS BILAN

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 369 307,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les méthodes de calcul sont les suivantes:
- Condition: (départ volontaire)
- Age estimé de la retraite: 65 ans
- Méthode de calcul: droits accumulés avec projection salariale (progression: 1%)
- Rotation: lente
- Taux d'actualisation retenu: 2,92%
- Convention collective n°3305: commerce à prédominance alimentaire.

Le montant de l'engagement retraite est indiqué charges comprises. Un taux moyen de 37,30% a été appliqué.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	2 277 759					2 277 759
Engagements assortis de sûretés réelles	12 685 667					12 685 667
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	**14 963 426**					**14 963 426**

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions	369 307					369 307
TOTAL	**15 332 733**					**15 332 733**

ENGAGEMENTS HORS BILAN

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société		3 467 578				3 467 578
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL		**3 467 578**				**3 467 578**

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 685 667	12 685 667
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**12 685 667**	**12 685 667**

EFFECTIF

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

LES EFFECTIFS

	30/09/2024	30/09/2023
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	14,00	15,00
Agents de maîtrise	82,00	78,00
Employés et techniciens	260,00	247,00
Ouvriers		
Total	**356,00**	**340,00**

Afin de disposer d'une information pertinente, l'effectif indiqué ci-dessus a été calculé en équivalent temps plein (ETP).

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ-MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES ET ENTREPRISES LIÉES

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

SAS PEVELE DISTRIBUTION
Siret : 879 633 055 00014
29 Rue Maresquel
59242 TEMPLEUVE EN PEVELE

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ-MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES ET ENTREPRISES LIÉES

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations	180 000	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations	**180 000**	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances		
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	1 972 907	
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes	**1 972 907**	
Chiffre d'affaires	19 946	
Produits		
Produits de participations	100 000	
Charges		
Charges financières	59 285	
Autres		
Produits exceptionnels divers	59 285	

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 10/23 au 09/24	Exercice 10/22 au 09/23	Exercice 10/21 au 09/22	Exercice 10/20 au 09/21	Exercice 10/19 au 09/20
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 581 168	1 581 168	1 581 168	1 581 168	1 581 168
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	98 823	98 823	98 823	98 823	98 823
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	110 567 161	104 363 490	95 815 516	90 072 917	85 684 847
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	3 197 844	3 658 270	2 878 074	4 008 891	2 968 010
Impôts sur les bénéfices	111 233	366 619	89 024	454 621	328 269
Participation des salariés due au titre de l'exercice	187 912	400 747	197 050	404 779	281 113
Résultat net (C)	1 013 335	1 293 464	930 882	1 444 992	975 231
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	1 885 365	1 597 441	1 661 118	1 704 499	1 383 397
Résultat distribué (D)		1 292 605	929 924	1 199 711	400 233
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = (B) / (A)	32,36	37,02	29,12	40,57	30,03
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amorts, dépréciations provisions	29,33	29,25	26,23	31,87	23,87
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = (C) / (A)	10,25	13,09	9,42	14,62	9,87
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)		13,08	9,41	12,14	4,05
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	369	373	373	345	319
Montant de la masse salariale de l'exercice	10 190 369	9 343 054	8 643 211	8 406 630	8 008 274
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	2 644 550	2 413 119	2 356 170	2 267 497	2 208 846

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	1 581 168			1 581 168
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	158 117			158 117
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 672 591	859		2 673 450
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	1 293 464	1 013 335	1 293 464	1 013 335
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	14 578	30 695		45 274
TOTAL	**5 719 918**	**1 044 889**	**1 293 464**	**5 471 343**

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prets et avances consentis par la societe et non encore rembourses (7) (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societe (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
PEVELE VOYAGES - 29 RUE DU MARESQUEL Centre E. Leclerc - 87792915800013	180 000	4	100,00	180 000	180 000			1 679 664	134 015	100 000
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prets et avances consentis par la societe et non encore rembourses (7) (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societe (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION		CHARGES	PRODUITS
67120000	Pénalités, amend.fisc. pénales	531	
67121000	Pénalités Déduct.Fiscalement	6 599	
67263700	Ch./Ex.Ant-Imp.& Tax.Autr.Org.	422	
67264100	Ch./Ex.Ant-Rémunérations Pers.	132	
67266800	Ch./Ex.Ant-Autres Charges Fi.	2 537	
68725000	Dot Amorts Dérogatoires	30 695	
77180000	Autres prod.except./op.gest.		57
77263700	Pr./Ex.Ant-Imp.& Tax.Autr.Org.		21 097
77264700	Pr./Ex.Ant-Autres Charg.Soc.		33 584
77264800	Pr./Ex.Ant-Autr.Charg.De Pers.		17 065
77521000	Prod. cess. immob.corp. exo		21 000
77880000	Produits Exceptionnels Divers		59 285
TOTAL		**40 916**	**152 087**

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

PRODUITS ET CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

DÉSIGNATION		CHARGES	PRODUITS
65260700	Ch./Ex.Ant-Achats	1 076	
65260900	Ch./Ex.Ant-Rrro/Achats	9 521	
65261600	Ch./Ex.Ant-Assurances	5 827	
65270700	Ch./Ex.Ant-Ventes March.	577	
67263700	Ch./Ex.Ant-Imp.& Tax.Autr.Org.	422	
67264100	Ch./Ex.Ant-Rémunérations Pers.	132	
67266800	Ch./Ex.Ant-Autres Charges Fi.	2 537	
75260600	Pr./Ex.Ant-Ach.Matièr.-Fournit		421
75260700	Pr./Ex.Ant-Achats		7 758
75261500	Pr./Ex.Ant-Entretien Répar.		26 185
75262200	Pr./Ex.Ant-Rém.Interméd. Hono.		76
75262300	Pr./Ex.Ant-Publicité		50 694
75262800	Pr./Ex.Ant-Cotisat. & Divers		36 981
75270700	Pr./Ex.Ant-Ventes March.		926
77263700	Pr./Ex.Ant-Imp.& Tax.Autr.Org.		21 097
77264700	Pr./Ex.Ant-Autres Charg.Soc.		33 584
77264800	Pr./Ex.Ant-Autr.Charg.De Pers.		17 065
TOTAL		**20 093**	**194 786**

TRANSFERTS DE CHARGES

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

TRANSFERTS DE CHARGES

	DÉSIGNATION	MONTANT
79110000	Transf.chg. fourn.mag.	221
79111000	Transf.chg. fourn.info.	2 628
79112000	Transf.chg. emballages	714
79118000	Transf.chg. entret.divers	1 058
79121000	Transf.chg. téléphone	2 387
79124000	Transf.chg. étiquettes	79
79126000	Transf.chg. loc.mat.	32
79132000	Transf.chg. eau	2 115
79140000	Transf.chg. entret.mat.info.	10 628
79141000	Transf.chg. éléctricité	18 753
79152200	TRANSFERT CHARGES EXO HONORAIR	3 174
79160700	Transf.ch.-Achats marchandises	237 391
79161800	TRANSF CHARGES EXO ENTRETIEN V	12 700
79162200	TRANSF CHARGES HONORAIRES+FORM	5 624
79164300	Rembt Fongecif	1 518
79164500	Transf.Ch.-Refact Ch Soc s/sal	12 133
79164800	Transf.Charg Refact Salaires	49 391
79164900	Transf.Charg Remb IJ	129 840
	TOTAL	**490 385**